COUNCILLOR/CONSEILLER
RILEY BROCKINGTON

Seeking your Feedback
Cherche votre Commentaires

Résumé de la proposition du plan d'implantation 1110, avenue Fisher

Mise à jour

Comme vous le savez sans doute, le Conseil municipal a approuvé une modification au *Règlement de zonage* pour permettre l'aménagement de ce terrain. À l'hiver 2015, j'ai distribué des bulletins d'information et j'ai tenu une assemblée publique à laquelle de nombreux résidents ont assisté. Le nouveau propriétaire est maintenant prêt à passer à la prochaine étape et vient tout juste de déposer une demande d'approbation du plan d'implantation.

Dessin de la proposition pour le 1110, avenue Fisher

Proposition du requérant

La Ville d'Ottawa a reçu une demande d'approbation du plan d'implantation de neuf maisons jumelées et maisons en rangée de quatre étages, dotées d'une entrée privée.

Détails de la proposition

Le site se trouve du côté ouest de l'avenue Fisher, juste au sud de la rue Trent, dans le quartier Carlington.

Le terrain d'environ 1 525 mètres carrés accueille actuellement une maison unifamiliale de deux étages. Il comporte environ 32 mètres de façade à l'est de l'avenue Fisher et est adjacent au terrain de la Ferme expérimentale centrale à l'est et un peu plus loin au sud. Directement au sud se trouve l'école élémentaire privée Turnbull dont la cour s'étend à l'ouest. Un peu plus à l'ouest se trouve le parc Meadowvale Terrace et au nord, le long de la rue Trent, un secteur résidentiel à faible densité.

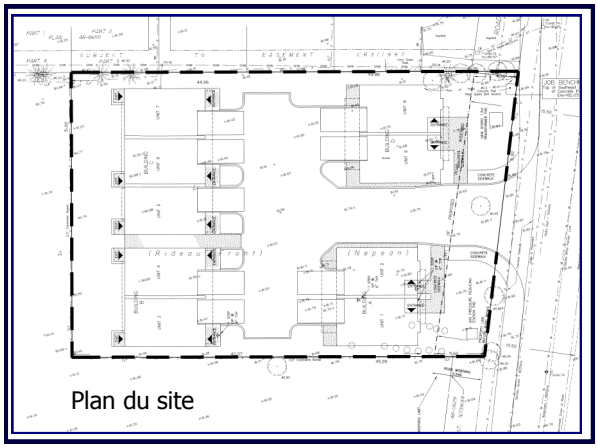

Plan du site

Cette demande vise à obtenir l'approbation pour la construction d'un complexe immobilier de quatre bâtiments distincts comportant au total neuf maisons jumelées et maisons en rangée. De ces quatre bâtiments, trois comporteront des maisons jumelées; le dernier, situé au nord-ouest du terrain, sera composé de trois maisons en rangée. Le stationnement et l'allée pour y accéder seront aménagés au centre du site. Les résidents bénéficieront d'une cour arrière de 6 mètres, et le terrain sera

ceinturé par un mur de soutènement longeant les limites de la propriété au sud, à l'ouest et au nord.

Les bâtiments auront quatre étages et 14 mètres de hauteur, et comporteront des balcons sur les façades avant et arrière. Deux places de stationnement seront fournies pour chaque logement, ce qui représente 18 places au total. Les stationnements seront aménagés en tandem, soit une place dans le garage et une dans l'allée. L'accès au site sera possible par une allée privée à deux voies, accessible à partir de l'avenue Fisher.

Le zonage pour ce terrain est actuellement R3A [2229] (zone résidentielle de densité 3, sous-zone A, exception 2229), ce qui permet la construction de maisons jumelées, de maisons en rangée ainsi que d'un complexe immobilier.

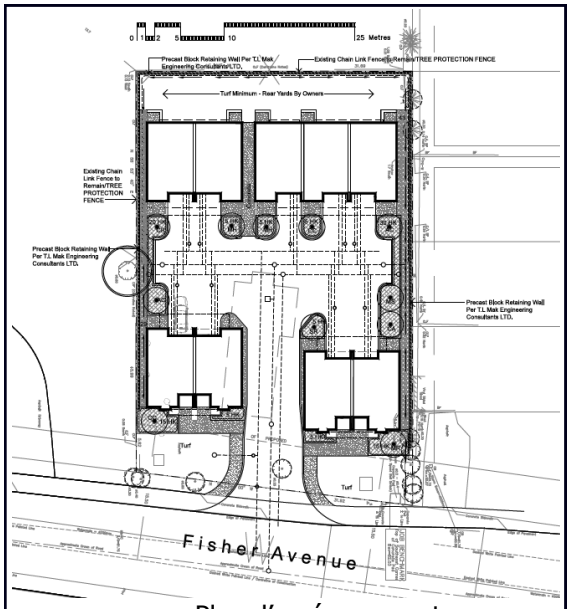

Plan d'aménagement paysager

<u>Calendrier et pouvoir d'approbation</u>

La date limite à laquelle le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance rendra, par pouvoirs délégués, une décision relativement à la demande d'approbation du plan d'implantation, est fixée au 20 mars 2016.

Faites parvenir vos commentaires d'ici le 5 février 2016 à :

Riley Brockington
Conseiller municipal
Quartier Rivière
613-580-2486
Riley.Brockington@ottawa.ca

Simon Deiaco
Urbaniste
Examen des projets d'aménagement – Services urbains
613-580-2424, poste 15641
Simon.Deiaco@ottawa.ca

Pour consulter le plan d'implantation et tout autre document en lien avec le projet, visitez le www.RileyBrockington.ca (en anglais seulement).

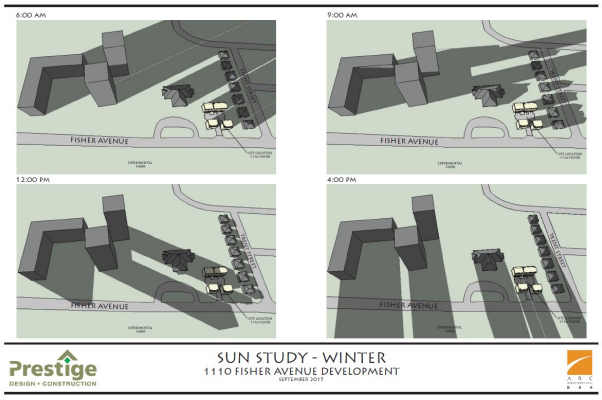

Riley Brockington
City Councillor (River Ward)
Conseiller municipal (quartier Rivière)

If I can be of assistance, please contact my office.
Si je peux vous aider, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau.
613-580-2486
Riley.Brockington@Ottawa.ca
www.RileyBrockington.ca